



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EAST BROUGHTON

SÉANCE ORDINAIRE DU
15 juin 2026

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'East Broughton tenue au lieu des séances, le **15 juin 2026** à 19 h 30.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Jean-François Breton
Siège #2 - Jean-François Poulin
Siège #3 - Étienne Groleau
Siège #4 - Christian Claveau
Siège #5 - André Roy
Siège #6 - Jean Lessard

Est/sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jean-Benoit Létourneau. Madame Annie Roy, directrice générale et greffière-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ANTÉRIEURE
 - 3.1 - Séance ordinaire du 18 mai 2026
- 4 - CORRESPONDANCE
 - 4.1 - Commandite défi Vélo David Nadeau
- 5 - RAPPORT DES COMITÉS
 - 5.1 - Rapport des commissions
- 6 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
 - 6.1 - Vente de 2 immeubles appartenant à la municipalité
 - 6.2 - Résolution pour la défense de l'intégrité de la gestion de l'offre
- 7 - FINANCES
 - 7.1 - Comptes à payer pour le mois de mai 2026
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 8.1 - Bilan incendie de mai 2026
 - 8.2 - Embauche 2 pompiers pour St-Pierre de Broughton
 - 8.3 - Identification et codification des bornes fontaines
 - 8.4 - Demande d'un panneau pour les freins moteur

2026-
06-9450



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

9 - URBANISME

9.1 - Renouvellement des membres du CCU

10 - TRAVAUX PUBLIC

10.1 - Embauche Aide journalier - Étudiant

10.2 - Demande de modification du programme d'aide à la voirie 2025-2027

11 - VARIA

12 - PÉRIODE DE QUESTIONS

13 - PROCHAINE SÉANCE

14 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Jean-Francois Breton et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ANTÉRIEURE

3.1 - Séance ordinaire du 18 mai 2026

La lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mai 2026 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Il est proposé par Jean-Francois Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mai 2026.

ADOPTÉE

4 - CORRESPONDANCE

4.1 - Commandite défi Vélo David Nadeau

ATTENDU QU'une demande d'aide financière a été déposée pour le Défi-vélo David Nadeau

ATTENDU QUE les citoyens de la municipalité ont l'opportunité de profiter de l'événement dont le départ a lieu dans la municipalité.

ATTENDU QUE l'an passé l'aide fut accordée au montant de 250.00\$.

Il est proposé par Etienne Groleau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire un don de 250.00\$ à l'organisation du Défi-vélo David Nadeau pour l'année 2026.

2026-
06-9451

2026-
06-9452



N° de résolution
ou annotation

2026-
06-9453

2026-
06-9454

Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

5 - RAPPORT DES COMITÉS

5.1 - Rapport des commissions

Jean-Francois Breton nous parle du bilan incendie
Etienne Groleau nous parle des loisirs

Jean-Francois Poulin parle de développement économique

Christian Claveau nous parle de la commission de l'administration
André Roy nous parle de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme
Jean Lessard nous des travaux publics

6 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

6.1 - Vente de 2 immeubles appartenant à la municipalité

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est propriétaire de l'immeuble situé au 361-367 rue Du parc identifié au rôle d'évaluation sous le numéro de lot 5907935, d'une superficie de 9290.3 mètres carrés;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est propriétaire de l'immeuble situé au 600 10e avenue sud identifié au rôle d'évaluations sous le numéro de lot 4544220 d'une superficie de 3324.10 mètres carrés

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire procéder à la vente de ces 2 immeubles

CONSIDÉRANT QUE le prix de vente reflètera la valeur marchande

POUR CES MOTIFS, il est proposé par André Roy et accepté à l'unanimité des conseillers présent de procéder à la vente du CVT et de l'hôtel de ville. D'AUTORISER la directrice générale à faire les démarches pour auprès d'un courtier immobilier ainsi que d'un évaluateur agréé

6.2 - Résolution pour la défense de l'intégrité de la gestion de l'offre

CONSIDÉRANT QUE le secteur laitier constitue un pilier économique et social essentiel pour l'occupation du territoire, le maintien du tissu social régional et la sécurité alimentaire de la population canadienne;

CONSIDÉRANT QUE les plus récent accord internationaux ratifiés par le Canada ont déjà entraîné la cession de parts importantes du marché canadien, imposé de nouvelles obligations aux producteurs et fragilisé de la gestion de l'offre, pilier fondamental de la production laitière canadienne;

CONSIDÉRANT QUE toute concession additionnelle dans le cadre de la révision de l'accord Canada-Etats-Unis-Mexique pourrait avoir des impacts économiques et sociaux significatifs sur les producteurs laitiers et les communauté locale;

IL EST PROPOSÉ par Jean Lessard et accepté à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil municipal exprime son soutien ferme a la préservation de la gestion de l'offre Canada, et ce, dans toutes les discussions entourant L'ACEUM ou tout futur accord commercial;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

QUE le conseil demande au gouvernement du Canada de ne faire aucune concession qui pourrait compromettre la stabilité du secteur laitier, l'emploi local et la sécurité alimentaire;

QUE le conseil encourage le gouvernement du Canada à consulter les producteurs laitiers dans toutes les décisions ayant un impact dans le secteur, afin de garantir que leurs intérêts sont dûment pris en compte;

QU'UNE copie de la présente résolution soit transmise au:

- *Ministre de la l'agriculture du Canada
- * Ministre responsable du Commerce Canada-États-Unis
- * Au bureau du Premier Ministre du Canada
- * Aux représentants fédéraux de la région

7 - FINANCES

7.1 - Comptes à payer pour le mois de mai 2026

Attendu que des listes de comptes et de dépenses, datées du mois de mai 2026 ont été préparées ;

Attendu que ces listes ont été transmises aux élus avant ladite assemblée ;

Attendu que des explications ont été données sur les divers comptes à payer ;

Il est proposé par .André Roy et résolu à l'unanimité d'approuver un montant de 214 843.94\$ pour pourvoir aux comptes à payer du mois de mai 2026 sous forme de paiements manuels, de paiements en ligne, de paiements directs ou sous tout autre forme que ce soit;

Qu'un montant de 72 462.58\$ soit affecté aux prélèvements des salaires de mai 2026.

ADOPTÉE

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 - Bilan incendie de mai 2026

Il est proposé par Jean-Francois Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE les membres du conseil municipal accusent réception du bilan mensuel du service incendie pour le mois de mai 2026.

8.2 - Embauche 2 pompiers pour St-Pierre de Broughton

ATTENDU QUE la municipalité d'East Broughton à accepter l'entente provisoire relative à la protection contre l'incendie visant à desservir la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton ;

2026-
06-9455

2026-
06-9456

2026-
06-9457



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

ATTENDU QUE l'article 2 de l'entente stipule que l'engagement et la gestion du personnel est à la charge du service de sécurité incendie d'East Broughton et de Sacré-Coeur-de-Jésus ;

ATTENDU QUE suite à l'affichage du poste, les entrevues ont été faites parmi les candidats reçus;

POUR CES MOTIFS il est proposé par Jean-Francois Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité procède à l'embauche des pompiers suivants :

- M. Maxime Bolduc et M. Benoit Desrochers

2026-
06-9458

8.3 - Identification et codification des bornes fontaines

ATTENDU QU'UN nouveau schéma de couverture incendie a été mis à jour et nous a été transmis

ATTENDU QUE le service incendie doit se conformer aux normes concernant l'alimentation en eau;

ATTENDU QUE, pour être conforme, une borne fontaine doit être identifiée et codifier selon le débit d'eau disponible conformément à la norme NFPA 291

ATTENDU QUE ces tests doivent être réalisés par une compagnie accréditée pour ce genre d'inspection

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Etienne Groleau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater le Centre d'inspection SL au montant de 510\$ + tx afin de commencer le processus de conformité et procéder à l'inspection de 20 bornes fontaines.

2026-
06-9459

8.4 - Demande d'un panneau pour les freins moteur

CONSIDÉRANT QUE certains citoyens ont mentionné une utilisation accrue des freins moteurs de type « Jacob » par des véhicules lourds circulant sur la route 112, en provenance de Tring Junction

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation fréquente de ce type de freinage génère des nuisances sonores importantes pour les résidents à proximité;

CONSIDÉRANT QUE la route 112 relève de la compétence du Ministère des Transports et de la Mobilité durable;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité ne peut, de sa propre initiative, interdire l'utilisation des freins moteurs sur un tronçon relevant de la juridiction provinciale;

CONSIDÉRANT QU' il serait néanmoins pertinent d'installer une signalisation appropriée afin de sensibiliser les conducteurs de véhicules lourds à limiter l'usage des freins moteurs à l'approche du noyau villageois;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean Lessard et résolu à l'unanimité



N° de résolution
ou annotation

2026-
06-9460

2026-
06-9461

Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

des conseillers présents que le conseil demande au Ministère des Transports et de la Mobilité durable d'évaluer la possibilité d'installer une signalisation de type « Frein moteur interdit » ou toute autre signalisation jugée appropriée visant à sensibiliser les camionneurs aux entrées de la Municipalité d'East Broughton, sur la route 112, en provenance de Tring Jonction;

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution au bureau régional du Ministère pour analyse et suivi;

D'AUTORISER la direction générale à assurer les communications requises dans ce dossier.

9 - URBANISME

9.1 - Renouvellement des membres du CCU

ATTENDU QUE la participation des membres citoyens du comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité d'East Broughton doit être renouveler a tous les deux ans

ATTENDU QUE les présents membres demeurent toujours sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE les membres actuels ont déjà fait part de leur désir de renouveler leur mandat

Il est proposé par André Roy et résolu a l'unanimité des conseillers présents que le mandat de Messieurs Michel Grégoire, Gaétan Boulanger et Henri Letourneau soit renouvelé pour une période de deux ans

10 - TRAVAUX PUBLIC

10.1 - Embauche Aide journalier - Étudiant

ATTENDU QUE chaque année 2 étudiants sont embauchés pour aider aux travaux publics ainsi qu'aux loisirs;

ATTENDU QUE suite a l'affichage du poste nous avons recruter 2 candidats répondant aux exigences requises ;

ATTENDU QUE M. Jordan Lachance a été sélectionné pour le poste étudiant aux travaux publics

ATTENDU QUE M. Madox Poulin a été sélectionné pour le poste étudiant aux loisirs (espace vert)

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Jean Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'EMBAUCHER M. Jordan Lachance et Madox Poulin à titre d'aide journalier - étudiant, occasionnel pour la période du 25 juin 2026 au 21 août 2026 (date flexible) au salaire de 18\$/heure.



2026-
06-9462

N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

10.2 - Demande de modification du programme d'aide à la voirie 2025-2027

CONSIDÉRANT QUE le guide relatif au modalité d'application du Programme d'aide à la voirie local publié en 2021 prévoyait que les projets visant le pavage (asphaltage) de routes gravelée était considéré comme un travail admissible

CONSIDÉRANT QUE le nouveau guide relatif au modalité d'application du Programme d'aide à la voirie locale 2025-2027 publié en juin 2025 précise désormais que les projets visant le pavage de routes granulé ne sont plus considéré comme un travail admissible

CONSIDÉRANT QUE faire du pavage sur un chemin de gravier:

- * Améliore la qualité de l'air et la qualité de vie des résidents en réduisant par le fait même la poussière
- * Améliore la sécurité locale, la visibilité la stabilité et l'adhérence
- * Réduit le temps d'intervention en cas d'urgence
- * Valorise les propriétés et améliore l'accès touristique
- * Réduit les cout d'entretien à long terme

CONSIDÉRANT QUE cette nouvelle exigence impose aux municipalité rurale un alourdissement administratif, financier et opérationnel qui n'était pas prévu lors de l'adoption du programme 2025-2027

POUR CES MOTIFS il est proposé par Jean-Francois Breton et accepté à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal demande au gouvernement du Québec de modifier le guide du programme d'aide la la voirie locale afin de permettre le pavage sur les chemins granulés

Que le conseil sollicite l'appui de la Fédération québécoise des municipalité, de l'union des municipalité ainsi que l'ensemble des municipalité afin de soutenir cette demande de modification et qu'une copie de la présente résolution leur soit transmis

11 - VARIA

Rien a ajouter dans le varia

12- PÉRIODE DE QUESTIONS

13 - PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire aura lieu le 13 juillet 2026 à 19h30



2026-

06-9463

N° de résolution
ou annotation

*Procès-verbal
de la Municipalité d'East Broughton*

14 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

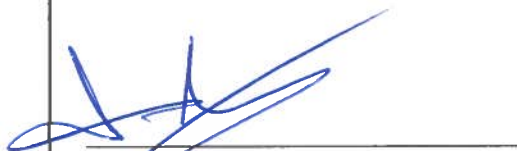
L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Etienne Groleau et résolu à l'unanimité de clore la séance à 20h29

ADOPTÉE


Jean-Benoit Létourneau
Maire


Annie Roy
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, soussigné, Jean-Benoit Létourneau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


Jean-Benoit Létourneau
Maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, Annie Roy, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de d'East Broughton.


Annie Roy
Directrice générale et greffière-trésorière